

La mérule

La mérule des maisons est un véritable fléau de les boiseries et les maçonneries. Sa propagation rapide et les dégâts qu'elle occasionne exigent une intervention dans les plus brefs délais. De plus, ce champignon peut être la cause d'allergies chez l'homme.



L'agent responsable

Le champignon *Serpula lacrimans*, mieux connu sous le nom de mérule des maisons, est

qualifié de lignivore parce qu'il se nourrit de la cellulose du bois. Les dégâts qu'il occasionne au bois lui ont valu l'autre nom de pourriture sèche: le bois devient brun, cassant et il se fragmente en cubes.

Les conditions favorables au démarrage de la mûre des maisons sont:

- une certaine humidité du substrat (20 à 40% pour le bois);
- un espace non ventilé et
- une température ambiante inférieure à 25°C.

Ce champignon se reproduit par spores microscopiques se retrouvant dans l'air ou s'accrochant aux vêtements ou aux animaux. Les spores germent en filaments (ou hyphes) qui s'enchevêtrent pour former une masse ouatée appelée mycélium. C'est le mycélium qui se nourrit du bois, provoquant ainsi sa destruction. Progressivement la boiserie pourrit, se fragilise et les risques de rupture augmentent. Le dernier stade de développement du champignon, appelé carpophore, a l'aspect d'une "crêpe" brun-rouille parfois bordée de blanc et relativement consistante. C'est de ce carpophore que sont libérées les spores.

Sa propagation peut se faire à travers la maçonnerie (sans la dégrader) pour retrouver de la boiserie de l'autre côté. Même si le bois est sec, l'eau est transportée à travers le réseau de filaments; la mûre ne reste donc pas cantonnée la zone humide.

La mûre se développe dans l'obscurité (derrière les plinthes, dans les plafonds, sous les revêtements de sols) et, souvent, ce n'est que lorsque le bois est complètement attaqué et tombe en poussière, que l'on s'aperçoit de sa présence.

En conditions défavorables, le champignon ne meurt pas mais entre en période de latence et est prêt à se redévelopper dès que les conditions d'humidité et de température sont à nouveau favorables.

Comment détecter sa présence ?

- Être attentif aux déformations de boiserie même minimales (chambranles, plinthes, murs, sous le tapis plain ou sous le balatum);
- constater la présence de filaments ou de flocons blanc-gris d'une certaine consistance.
- Si l'attaque est déjà avancée, le bois perd de sa résistance et se désagrège en petits cubes (un objet pointu peut passer à travers). De plus, une forte odeur de champignon se répand lors du dégagement de la zone attaquée.
- Attention, ne pas confondre avec le salpêtre qui laisse des traces grasses quand la matière blanchâtre se désagrège sous la pression des doigts.
- La présence d'une poussière rouge ultra fine (sporée) sur les surfaces horizontales permet de détecter le carpophore du champignon.

Comment prévenir toute attaque de ce champignon ?

- Eviter et supprimer toute source d'humidité: surveiller les fuites de toitures, les fuites de conduites d'eau, ventiler correctement les pièces humides (cuisine, salle de bain, buanderie...), prévenir toute humidité ascensionnelle provenant surtout des caves où les soupiraux ont été obturés.
 - Eviter de stocker des déchets de bois dans les caves ou dans des débarras humides et mal ventilés.
 - Traiter préventivement le bois sain avec un produit sans danger à l'usage tel que les sels de bore ou un produit à toxicité faible. Vérifier avant tout traitement que le bois n'ait pas été prétraité industriellement (un certificat spécifiant la nature du traitement peut être exigé à l'achat de bois traité).
- Voir aussi fiche "[Les produits de traitement du bois](#)".

Le traitement curatif

Il est indispensable de réaliser le bon diagnostic avant tout traitement. Une expertise par un laboratoire spécialisé coûte en moyenne 60 € et une analyse d'échantillon coûte environ 20 €. L'expertise permet d'une part de déterminer la cause et l'ampleur des dégâts et, d'autre part, de donner des conseils sur le traitement à appliquer et les précautions à prendre concernant la santé.

Quelle est généralement la procédure de traitement mise en oeuvre?

Premièrement, il faut se faire une idée de l'étendue des dégâts en dégageant les parties attaquées. Ce qui est visible n'est souvent qu'une partie de l'iceberg. Ensuite, il faut enlever et incinérer toutes les boiseries atteintes mais également traiter les murs. Le traitement de la maçonnerie commence par un décapage du plafonnage, un brossage des briques, un passage au chalumeau pour terminer par l'injection d'un fongicide curatif. Une autre technique est le traitement "à chaud". Il consiste à augmenter la température de toutes les pièces de manière à assécher les lieux. Malheureusement, l'efficacité n'atteint pas les garanties du traitement chimique.

S'il s'agit d'un petit foyer localisé, il est possible de mettre en oeuvre un traitement simple avec les précautions d'usage (masque avec filtre adéquat, gants,...).

Par contre, si le foyer est important, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée. N'hésitez pas à en contacter plusieurs et demandez leur toujours le schéma du traitement qu'ils vont appliquer. Le produit de traitement devra être précisé sur le devis.

Contacts utiles

Laboratoires spécialisés et bureaux d'expertise

Service Public de Wallonie

Département de l'Etude du milieu naturel et agricole - DEMNA
Avenue Maréchal Juin 23 - 5030 Gembloux
Tél. : 081/62 64 20

(envoyer par la poste ou apporter sur place entre 8h30 et 16h30, 25€ l'analyse, prend une dizaine de jours)

Hainaut Analyses

Boulevard Saintelette 55

7000 Mons

Tél. : 065 40 36 31

E-mail : julie.pasture@hainaut.be

<http://www.hainaut.be/>

Jardin botanique Meise

Dr. André Fraiture

Nieuwelaan 38

1860 Meise

Tél. : 02/260.09.36

E-mail : andre.fraiture@jardinbotaniquemeise.be

<http://www.plantentuinmeise.be/>

Laboratoire de mycologie - Mycothèque de l'UCLouvain

Dr Cony Decock

Croix du Sud 2, bte L7.05.06

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010 47 82 59 ou 010 47 37 42 (secrétariat)

E-mail : cony.decock@uclouvain.be

[Belgian Coordinated Collections of Micro-organisms \(BCCM\)](http://www.bccm.be/)

Université de Liège, Institut de Botanique

Prof. Olivier Guillitte,

aCREA

Sart Tilman B22

4000 Liège

E-mail : Olivier.Guillitte@ulg.ac.be

<http://www.bionat.ulg.ac.be>

Brulabo (anciennement Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie)

Association qui groupe les 19 communes de la [Région Bruxelloise](http://www.region-bruxelloise.be/)

Avenue du Maelbeek, 3

1000 Bruxelles

Tél.: 02/237.08.00 (demande d'analyse mэрule et autres parasites du bois)

E-mail: merule@brulabo.irisnet.be

Site Internet: www.brulabo.irisnet.be

Primes à la rénovation :

En Wallonie :

Service Public de Wallonie

DGO4

Rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 JAMBES

Tél. : 1718 (gratuit, n° général de la Wallonie)

Primes : energie.wallonie.be

A Bruxelles :
Bruxelles Environnement
[Primes Renovation](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1838>